



Possibilité deux locations ?

Par **bokotek**, le **20/03/2008** à **21:52**

Bonjour

J'ai le projet d'un déménagement en Province pour cause de mutation. Je serais Locataire, Mais je voudrais garder mon appartement à Paris où je suis déjà locataire. Puis avoir 2 locations ? Une principale et une secondaire ? Comment se passe t til pour les impots ? Je ne voudrais aucun changement concernant ma location à Paris

Merci par avance de votre réponse

Cordialement